



**FORMULAIRE D'ADHÉSION**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom commercial de votre activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Téléphone professionnel : \_\_\_\_\_

Téléphone privé : \_\_\_\_\_

Numéro d'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom(s) et Prénom(s) des personnes habilitées à représenter votre activité lors d'animation :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Brève description : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Qu'attendez-vous de l'Association ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
-----

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

et certifie avoir pris connaissance des annexes concernant le RGPD et le R.O.I

Date et signature, précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »,

**Remarques :**

**Votre adhésion sera validée dès réception du montant de la cotisation sur le compte de « Move Ecaussinnes ».**

**Nous vous invitons à nous envoyer sur [info@moveecaussinnes.be](mailto:info@moveecaussinnes.be) les liens de votre site internet et de vos réseaux sociaux, ainsi que votre logo d'une qualité suffisante pour leur publication sur le site de Move Ecaussinnes.**



## Règlement d'Ordre Intérieur

En s'affiliant à l'asbl Associations des Commerçants, Artisans, Professions libérales et Services d'Ecaussinnes, ci-après dénommée Move Ecaussinnes, le membre accepte le Règlement d'Ordre Intérieur qu'il signe et dont il reçoit un exemplaire. Celui-ci pourra être revu et adapté en fonction de l'évolution des activités et de la gestion de l'ASBL, à la demande des membres effectifs et adhérents et approuvé par le Conseil d'Administration et/ou l'Assemblée Générale selon la nature des modifications qui seront apportées.

1. Les membres, effectifs ou adhérents, s'engagent à échanger et à participer aux activités dans le respect des biens et des personnes.
2. Il ne pourra y avoir aucune contrainte à participer à une ou plusieurs activités de Move Ecaussinnes, chacun restant libre de ses choix et engagements.
3. Les membres s'engagent à ne pas faire pression sur un autre membre exerçant la même activité de manière différente ou identique.
4. Chaque membre reste libre de ses choix en matière d'achats privés ou professionnels et n'aura aucune obligation envers un autre membre avec lequel il serait amené à participer à un salon, des activités commerciales ou autre.
5. Les activités organisées par Move Ecaussinnes auront toujours pour objectif de développer une activité commerciale ou un secteur d'activités mais en aucun cas de favoriser une personne plutôt qu'une autre. Toutefois, Move Ecaussinnes ne pourra être tenue responsable si certaines personnes sont davantage présentes que d'autres – chacun restant libre de participer régulièrement, partiellement ou pas du tout sur le terrain.
6. Lors des séances impliquant la présence d'un(e) conférencier(e), le choix se fera en fonction des qualités et des disponibilités. Si plusieurs interlocuteurs sont intéressés, soit plusieurs orateurs interviendront lors de la séance, soit plusieurs séances seront programmées afin d'éviter des soirées interminables.
7. Si, dans le cadre d'une animation ou d'une activité, Move Ecaussinnes doit faire appel à du matériel, des objets ou services d'un tiers, Move Ecaussinnes s'adressera en priorité à un membre de l'ASBL sans distinction qu'il soit effectif ou adhérent. Si plusieurs membres peuvent répondre à la demande, une rencontre avec le C.A. sera organisée en leur présence afin de s'organiser en fonction des disponibilités et des envies de chacun.

Dernière mise à jour le 09/02/2022



## **Règlement Général sur la Protection des Données**

Dans le cadre de la loi sur la protection des données datée de mai 2018, reprise sous la dénomination loi « RGPD », en s'affiliant à l'Association des commerçants, artisans, professions libérales et services asbl, dénommée ci-après Move Ecaussinnes, le membre autorise l'utilisation de ses données dans le cadre des activités de l'ASBL. Le membre accepte expressément la publication de ses données professionnelles sur le site Internet <https://moveecaussinnes.be>, sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/Move-Ecaussinnes-101354378689716> ainsi que dans des publicités affiches, folders que l'association serait amenée à distribuer. En remettant des folders, cartes de visite ou autres objets publicitaires à l'association, il autorise les membres du conseil d'administration à en faire la distribution gratuite lors de représentations commerciales, salons, animations diverses.

Le membre pourra à tout moment décider de ne plus apparaître sur le site ni sur la page Facebook. Il pourra demander la récupération d'éventuels restes de folders, cartes de visite, objets publicitaires qui resteraient en possession de Move Ecaussinnes. Move Ecaussinnes restituera ce matériel endéans la semaine de la demande maximum.

Le membre ne pourra cependant pas demander le retrait de son nom sur une affiche en cours de validité.

Le membre pourra, à tout moment, consulter, modifier ses coordonnées et remettre de nouveaux documents publicitaires afin d'actualiser celles-ci au sein de l'ASBL.

Move Ecaussinnes ne communiquera en aucun cas les données personnelles privées qui lui seront communiquées et en fera usage uniquement dans le cadre de sa relation commerciale avec le membre mais en aucun cas à des fins privées.

Les fiches d'inscription sont stockées sur Dropbox pour une période de 5 ans au-delà de l'affiliation.

Dernière mise à jour le 09/02/2022